

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 27 janvier 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le DEUX FEVRIER, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à M. Roger VIARSAC
M. Patrick CATHENOZ, pouvoir à M. Christian CARRERE

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Secrétaire de séance : Mme Aurélie LOUPIAS

2026-02-04 / MARCHES PUBLICS
MARCHÉ DE DESHUMIDIFICATION DE L'EGLISE SAINT VINCENT
LOT 1 : Travaux de maçonnerie / Gros œuvre – Approbation de l'Avenant N° 1 : Travaux divers de maçonnerie

RAPPORTEUR : Madame Monique BOTTINI

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ INITIAL

Le marché de travaux de déshumidification de l'Eglise Saint Vincent comprend 2 lots.

Par délibération 2025-09-87, le Conseil Municipal du 24 septembre 2025 a attribué les lots 1et 2 à l'Entreprise MARIANI (AVIGNON – 84000) pour les deux lots.

Lot 1 - Maçonnerie-gros œuvre-vrd- toiture pour un montant de 38 839.49 € HT

Lot 2 - Traitement de l'humidité pour un montant de 38 767.96 € HT

ARTICLE 2 : OBJET DE L'AVENANT N° 1

Les différentes révisions menées dans le cadre du marché initial ont permis de pointer certaines prestations indispensables pour la bonne exécution et finition des travaux : vérification du drain Nord (Membrane d'étanchéité déchirée, regards EP sous dimensionnés et EP se déversant directement dans une jardinière), révision des couvertures solins et noues (malfaçon au droit de la toiture menant au clocher et eau qui s'infiltrait directement à l'intérieur de l'église), sondage de la sacristie (mur humide nécessitant une aération permanente). Ces travaux supplémentaires découlent des différentes vérifications engagées au marché initial et n'ont pas pu être anticipées en amont.

En application des articles R2194-5 du code de la commande publique, le marché peut être modifié pour intégrer les modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévues.

Plus-value :

TRANCHE FERME

- Toiture accès clocher (reprise du cheneau et platelage à rehausser) :8 200,00 €
- Toiture jardinière au droit de la chaufferie (création d'un débord
+ fourniture et pose de tuiles sur PST existantes) :1 050,00 €
- Reprise étanchéité au Nord (reprise des regards, écoulements,
membrane étanche, solins, pompe de relevage)2 470,00 €
- Grilles d'aération sacristie314,00 €

Total : 12 034,00 € HT

CONSEIL MUNICIPAL du 2 février 2026

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 12 034,00 €
- Montant TTC : 14 440,80 €
- % d'écart introduit par l'avenant n° 1 : 30,98 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 50 873,49 €
- Montant TTC : 61 048,19 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 30,98 %

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 27 janvier 2026 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce projet d'avenant.

Avenant N° 1 au lot 1 - Titulaire : Entreprise SAS MARIANI - Pour un montant de **12 034,00 € HT**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 du lot 1

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à le signer à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Aurélie LOUPIAS
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

